

Bibliothèque, Le Prieuré, PScoiffure, La Parenthèse, La pharmacie, Au passeur de Loire, Le garage Lefebvre, ,La Madeleine de Proust, Domaine des Châteaux <u>Avec la participation</u> de la Bibliothèque, Au petit troglo,

Salon esthétique et bien-être ,Au passeur de Loire, Le jardin des souvenirs,
Domaine des Châteaux La Madeleine de Proust, PScoiffure, le Prieuré,
Ô cœur des pierres et du bien-être, La Parenthèse, La pharmacie,
Le garage Lefebvre, Fou de Loire,
SationBee's, La détente gourmande,

REGLEMENT CONCOURS DE DESSIN – Édition 2025

« Dessine-moi Noël »

Article 1

A l'occasion des animations de fin d'année, la bibliothèque de Chaumont sur Loire (41) organise un concours de dessin intitulé « Dessine-moi Noël ».

Ce concours est ouvert du 3 novembre au 17 décembre 2025.

Article 2

Le concours de dessin est gratuit et réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans.

Article 3

Pour participer, l'enfant doit créer un dessin sur le thème de Noël.

Le dessin devra être réalisé sur une feuille de format A4.

Le dessin pourra être fait selon différentes techniques d'arts plastiques.

(crayons de couleurs, feutres, peinture, collages...)

Seront exclus les dessins ou coloriages issus de fichiers numériques.

Le prénom, le nom et l'âge de l'enfant devront être indiqué lisiblement en bas du dessin. Chaque enfant ne pourra fournir qu'un seul dessin.

Article 4

Les dessins devront être déposé sous enveloppe au plus tard le 17 décembre 2025 à 19h au salon de Coiffure (PScoiffure) ou à la bibliothèque.

Article 5

Le concours est organisé en 3 catégories :

- Prix « Mon Bonhomme de neige » Enfant de 3 à 5 ans
- Prix « Le sapin de mes rêves » Enfant de 6 à 7 ans
- Prix « Le traîneau du Père Noël » Enfant de 8 à 10 ans

, 3 Prix seront désignés dans chacune des catégories soit au total 9 gagnants.

Un jury composé d'élus désignera les gagnants de chacune des catégories en fonction de la qualité artistique liée au thème et du soin apporté à la réalisation du dessin.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 6

Les dessins seront exposés chez les commerçants.

Les prix seront remis le vendredi 9 janvier 2026 à la bibliothèque (65 rue du Ml de Lattre de Tassigny) à 19h.

Les dessins ne seront pas restitués aux participants.

Article 7

Les gagnants recevront un lot correspondant aux tranches d'âge de chaque catégorie précisée à l'article 5.

Les lots ne pourront faire l'objet d'aucun échange, ni de contrepartie en valeur.